



ENTRAÎNEUR(E) DE PERFORMANCE CONTEXTE

TROUSSE D'ÉVALUATION DE L'ENTRAÎNEUR(E)

(Version 0.5 – 22 Octobre 2018)





Programme
national de
certification des
entraîneurs



PARTENAIRES POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ENTRAÎNEURS

Le Programme national de certification des entraîneurs est un programme auquel collaborent le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les organismes nationaux, provinciaux et territoriaux de sport et l'Association canadienne des entraîneurs.

Government
of Alberta



Alberta
Provision de services, tout le territoire.



BRITISH
COLUMBIA
The Best Place on Earth

Sport
MANITOBA

Newfoundland
Labrador

New Brunswick
Nouveau
BRUNSWICK
CANADA



NOVA SCOTIA



Ontario

Prince
Edward
Island
CANADA
Health and
Wellness

SPORTSQUEBEC



Yukon
Community Services
Sport and Recreation Branch

Les programmes de cet organisme sont
subventionnés en partie par Sport Canada.



Patrimoine
canadien
Sport Canada

Canadian
Heritage



Visitez coach.ca – la communauté d'entraînement la plus dynamique au Canada.

Vérifiez votre certification, complétez les évaluations en ligne, accédez aux conseils sur la nutrition sportive, lisez des histoires d'entraîneurs et plus encore!

Comment puis-je devenir un(e) meilleur(e) entraîneur(e) ?



© Scott Grant, ACE

Apprenez à écouter, particulièrement ce que vous disent vos athlètes – c'est l'essence même!

Aidez vos athlètes à perfectionner toutes leurs habiletés : physiques, mentales/émotionnelles et sociales.

Adoptez une attitude ferme contre le dopage et la tricherie dans le sport.

Faites progresser vos connaissances, suivez une formation en entraînement, obtenez votre certification, actualisez vos compétences.

Une présentation de
l'Association canadienne des entraîneurs www.coach.ca



Association
canadienne
des entraîneurs

Table des matières

Contenu	Pages
1 – Contenu et objectifs de la Trousse d'évaluation	6
2 – Cheminement de l'Entraîneur(e) de performance	6
3 – Inscription en ligne	6
4 – Aperçu des exigences de certification	8
5 – Exigences de certification – Informations et procédure	9
5.1 – Prise de décisions éthiques (Multisport)	9
5.2 – Module en ligne Prendre une tête d'avance (Multisport)	10
5.3 – Analyse de la performance – Détection et correction des erreurs – Techniques et tactiques de base (Volleyball de plage <u>et</u> Volleyball intérieur)	11
5.4 – Analyse de la performance – Détection et correction des erreurs – Techniques et tactiques de niveau intermédiaire (Volleyball de plage <u>ou</u> Volleyball intérieur)	14
5.5 – Planification de la performance	17
5.6 – Planification de la performance et éléments connexes	18
5.7 – Gestion d'un programme sportif	18
5.8 – Soutien aux athlètes lors de l'entraînement	19
5.9 – Soutien relatif à la compétition	21
6 – Normes de certification : Critères et preuves	22
7 – Critiques et plan d'action	23
7.5 – Retour et discussion (compte rendu) après l'exigence d'évaluation Soutien aux athlètes lors de l'entraînement	23
7,6 – Plan d'action	23
8 – Si une amélioration s'avérait nécessaire...	24
9 – Appels	24

1 – Contenu et objectifs de la Trousse d'évaluation

Cette Trousse d'évaluation décrit les procédures, les exigences, les outils et les normes qui seront utilisés dans le cadre du processus de certification de l'**Entraîneur(e) de performance de Volleyball Canada**.

Elle vous fournit toutes les informations dont vous avez besoin pour mener à bien le processus.

Le présent document est divisé en plusieurs sections qui abordent les sujets suivants :

- Les exigences pour la certification des Entraîneur(e)s de performance
- Détails relatifs au processus d'évaluation
- Échanges avec le ou la candidate à la fin du processus
- Processus de réévaluation et appels

2 – Cheminement de l'Entraîneur(e) de performance

Les étapes de formation et de certification que les entraîneur(e)s doivent suivre dans le contexte *Entraîneur(e) de Performance* sont résumées dans le diagramme à la page suivante.

Ce document traite du processus d'évaluation.

3 – Inscription en ligne

L'inscription au processus d'évaluation se fait en ligne.

Cliquez [ici](#) et connectez-vous pour accéder à la page Web d'inscription en ligne.

Le système affichera automatiquement les exigences que vous avez déjà complétées avec succès et vous permettra de passer à l'étape suivante du processus.

Volleyball Canada : Cheminement de l'entraîneur(e) du contexte « Performance » (formation et certification)



= Informations inscrites dans la Banque de données du PNCE.

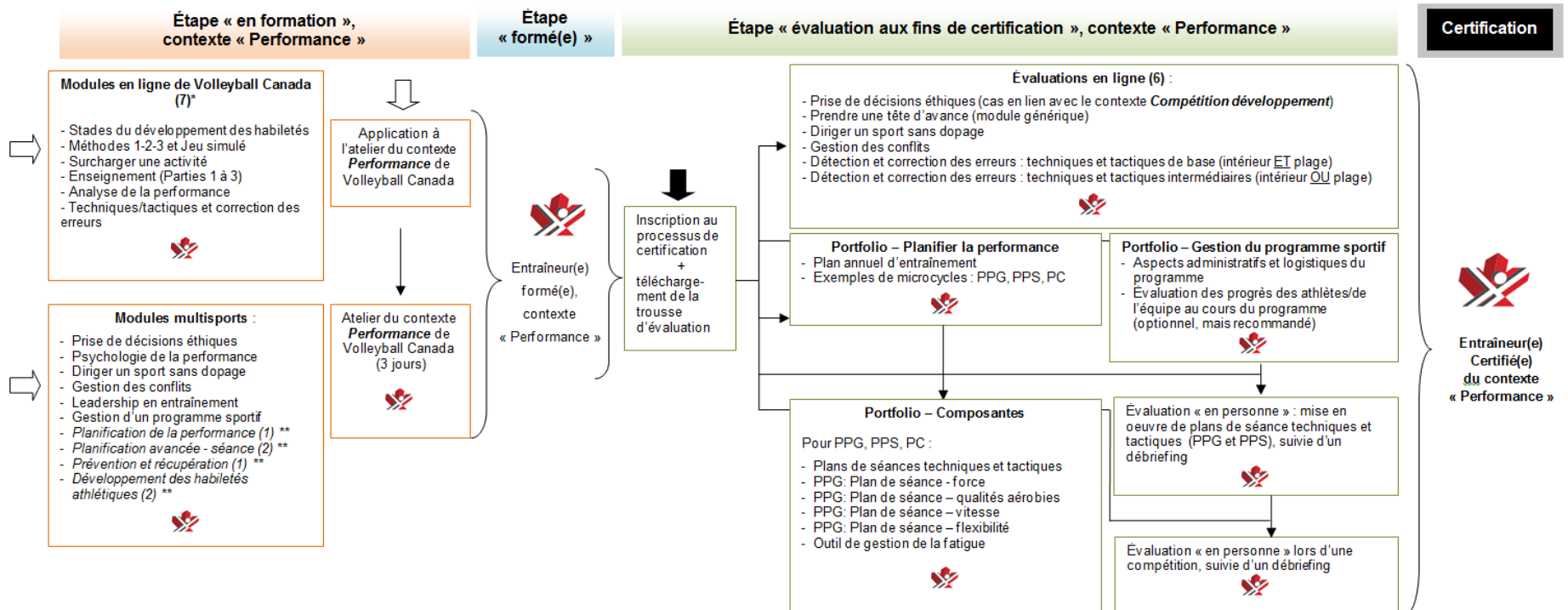


= Point d'entrée dans le processus pour la plupart des entraîneur(e)s.



Point d'entrée possible dans le processus pour certain(e)s candidat(e)s possédant une vaste expérience en tant qu'athlète de haut niveau ou à titre d'entraîneur(e).

* Les modules en lignes doivent être faits dans un ordre particulier. Les modules multisports peuvent être faits dans l'ordre qui convient au/à la candidat(e); on recommande toutefois que ceux qui sont identifiés à l'aide de deux astérisques ** soient faits dans l'ordre dans lequel ils apparaissent.



4 – Aperçu des exigences de certification

Pour être certifié(e)s, les Entraîneur(e)s *de performance* doivent satisfaire onze (11) exigences d'évaluation, qui sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 – Résumé des exigences de certification multisports et propres au Volleyball pour le contexte Entraîneur(e) de *performance*.

Exigences multisports : L'entraîneur(e) doit...	
<u>Prise de décisions éthique (PDE)</u>	1. Satisfaire aux exigences de l'évaluation en ligne PDE de l'Association canadienne des entraîneurs.
<u>Module en ligne Prendre une tête d'avance</u>	2. Satisfaire aux exigences de l'évaluation en ligne du module générique Prendre une tête d'avance de l'Association canadienne des entraîneurs.
<u>Diriger un sport sans dopage</u>	3. Satisfaire aux exigences de l'évaluation en ligne du module Diriger un sport sans dopage de l'Association canadienne des entraîneurs.
<u>Gestion des conflits</u>	4. Satisfaire aux exigences de l'évaluation en ligne du module Gestion des conflits de l'Association canadienne des entraîneurs.
Exigences propres au Volleyball : L'entraîneur(e) doit...	
<u>Analyse de la performance : Repérage et correction des erreurs</u>	5. Satisfaire aux exigences des évaluations en ligne d'analyse de performance élaborées par Volleyball Canada pour les techniques et les tactiques de Base de volleyball intérieur <u>et</u> de plage*
	6. Satisfaire aux exigences des évaluations en ligne d'analyse de performance élaborées par Volleyball Canada pour les techniques et tactiques de niveau intermédiaire (Volleyball intérieur ou de plage), selon la discipline dans laquelle l'entraîneur(e) désire obtenir une certification. *
Planification de la performance	7. Élaborer un plan de formation annuel pour un athlète de votre équipe. En outre, soumettre un micro-cycle pour chacune des trois phases de la saison (PPG, PPS, PC). Modalité de soumission : Modèle EXCEL envoyé par l'évaluateur ou l'évaluatrice:
Éléments relatifs à la planification de la performance	8. Pour la PPG, la PPS et la PC, élaborer trois (3) plans d'entraînement technique et tactique; Pour la phase de préparation générale : un (1) plan d'entraînement d'endurance; un (1) plan d'entraînement de vitesse; un (1) plan d'entraînement de souplesse; et un (1) outil de gestion de la fatigue (semaine 1) pour un total de 8 soumissions. Format de soumission : Modèle EXCEL envoyé par l'évaluateur ou l'évaluatrice; soumis conjointement aux exigences ci-dessus.
Gestion d'un programme sportif	9. 1) Rédiger un rapport sur les aspects administratifs et logistiques de votre programme. 2) Évaluer le progrès de l'athlète et de l'équipe tout au long du programme (facultatif). Modalité de soumission : Achèvement de la liste des tâches du programme Gestion d'un programme sportif.
Soutien aux athlètes lors des séances d'entraînement	10. Pour chacun des PPG et PPS (ou premier PC), appliquer avec efficacité le processus d'enseignement du PNCE et la méthodologie de Volleyball Canada pour le développement intégré de la lecture du jeu, de la prise de décisions et de l'exécution technique lors de l'enseignement d'une pratique. Option d'évaluation : Deux (2) observations en personne.
Soutien relatif à la compétition	11. Analyser les forces et faiblesses d'un adversaire et élaborer un plan de match comportant des stratégies offensives et défensives. Option d'évaluation : Présentation d'un plan de match et d'une (1) observation en personne.

Notes importantes :

- Les exigences de certification remplies avec succès figureront sur le relevé du PNCE de l'entraîneur(e).
- **Les entraîneur(e)s sont encouragé(e)s à soumettre leur plan d'entraînement annuel bien avant le début de la saison, afin que les exigences d'évaluation en personne et liées au portfolio puissent être soumises et corrigées tout au long de la saison.**
- Dans la liste ci-dessus, les exigences d'évaluation déjà satisfaites dans le cadre du processus de certification de l'entraîneur(e) dans le contexte *Développement ou Développement avancé* seront créditées dans celui de *Performance*.
- Dans le tableau ci-dessus, les exigences qui sont surlignées doivent être complétées en ligne et notées automatiquement par le système (c.-à-d. les numéros 1 à 6).
- Un(e) entraîneur(e) doit satisfaire l'exigence de certification propre au Volleyball numéro 7 avant de pouvoir passer à l'exigence 8. Un(e) entraîneur(e) doit satisfaire l'exigence de certification numéro 7 avant de pouvoir passer aux exigences 9, 10 et 11.
- L'exigence de certification 9 doit être remplie avant les exigences 10 et 11.
- Les exigences de certification numéro 1 à 4 ne sont pas propres au Volleyball et peuvent être complétées à tout moment lors du processus; cependant, un(e) entraîneur(e) doit satisfaire à ces exigences avant de pouvoir passer aux exigences 10 et 11.
- L'exigence de certification numéro 11 doit être complétée **en dernier**.
- Une fois chaque exigence d'évaluation en personne complétée (deux à l'entraînement et une en compétition), une séance de compte rendu doit avoir lieu entre l'entraîneur(e) et l'évaluateur ou l'évaluatrice.

5 – Exigences de certification – Informations et procédure

Cette section fournit une description de chaque exigence de certification et décrit les modalités de soumission ainsi que la procédure à suivre pour la compléter.

5.1 Prise de décisions éthiques (PDE) – Multisport

Option d'évaluation : Évaluation en ligne

Les entraîneur(e)s doivent réussir l'évaluation en ligne [Prise de décisions éthiques](#) (PDE) (version Compétition – Développement) élaborée par l'ACE. Il s'agit d'une exigence qui s'applique à tous les sports qui font partie du PNCE.

Si un(e) entraîneur(e) a déjà suivi la formation PDE et qu'elle figure sur son relevé, il ou elle aura un nombre *illimité* de tentatives pour réussir l'évaluation PDE, sans frais.

Si un(e) entraîneur(e) choisit de passer directement à l'évaluation PDE sans suivre une formation :

- Des frais de 85 \$ s'appliqueront.
- L'entraîneur(e) aura deux tentatives pour réussir l'évaluation. Si après deux tentatives, l'entraîneur(e) n'a pas obtenu une note de passage de 75 % ou plus, il ou elle devra s'inscrire à la formation PDE.

Pour s'inscrire à l'évaluation en ligne PDE, les entraîneur(e)s doivent [se connecter à Le Casier](#) et sélectionner l'option « Apprentissage en ligne » dans le menu déroulant qui apparaît à droite de l'écran. Pour de plus amples informations relatives à l'évaluation en ligne PDE, [cliquer ici](#).

5.2- Compléter le module en ligne Prendre une tête d'avance (Multisport)

Option d'évaluation : L'évaluation en ligne n'est pas corrigée par un évaluateur ou une évaluatrice de Volleyball Canada.

Les entraîneur(e)s doivent réussir la **version générique** du module en ligne Prendre une tête d'avance élaboré par l'ACE. Il s'agit d'une exigence qui s'applique à tous les sports qui font partie du PNCE.

Pour s'inscrire sans frais au module en ligne Prendre une tête d'avance, les entraîneur(e)s doivent cliquer [ici](#), sélectionner l'option « Générique » et se connecter ensuite à Le Casier.



5.3- Analyse de la performance – Détection et correction des erreurs – Techniques et tactiques de base (Volleyball de plage et Volleyball intérieur)

Option d'évaluation : L'évaluation en ligne n'est pas corrigée par une personne.

Tâche d'évaluation : Les entraîneur(e)s doivent réussir les analyses de performance en ligne élaborées par Volleyball Canada se rapportant aux *techniques et tactiques de base du Volleyball intérieur et du Volleyball de plage*.

Dans le cadre de l'évaluation en ligne, les entraîneur(e)s doivent détecter et corriger les erreurs commises par des joueurs ou joueuses qui exécutent des techniques et des tactiques de base. Des aspects tels que la lecture du jeu, la prise de décisions et l'exécution doivent être analysés. Les entraîneur(e)s doivent mettre en pratique le modèle d'analyse de performance de Volleyball Canada et évaluer trois (3) petites vidéos. La notation s'effectue automatiquement par le système, conformément au modèle d'analyse de techniques de Volleyball Canada et aux directives techniques.

Veuillez consulter la page suivante pour obtenir la liste des *techniques et tactiques de base* avec lesquelles les entraîneur(e)s doivent se familiariser pour cette évaluation.

Pour compléter cette évaluation en ligne, les entraîneur(e)s qui ont pris part à la formation n'ont pas de frais à payer. Ils doivent se rendre à la page Web coach.volleyball.ca, se connecter, choisir le contexte *Entraîneur(e) de performance*, puis cliquer sur le lien qui leur permettra de s'inscrire à l'évaluation **Détection et correction des erreurs** (techniques de base).

Analyse de la performance – Détection et correction des erreurs

Tableau 2 – Techniques et tactiques de base du Volleyball intérieur

Phase de jeu	Techniques de base (Volleyball intérieur)
Faire un service	Service flottant pieds au sol
	Service sauté flottant
	Service sauté flottant – Appel à un pied
	Service smashé en puissance
Recevoir un service	Passe en manchette pour les services précédents
Faire une passe au-dessus de la tête (volley)	Passe sur ballon facile
	Passe par un autre joueur que le passeur
Faire une passe	14 (ballon haut)
	73 (passe arrière)
	51 (attaque rapide)
	<i>*Passes arrières (A,B,C)</i>
	<i>*Combinaisons (X et Tandems)</i>
Attaquer	Ligne
	Diagonale
	Amorti
	51 (attaque rapide)
Blocage	Déplacements centraux
	Déplacements des contreurs extérieurs
Se défendre	Récupération de base
	<i>*Poursuite et récupération du ballon</i>
	<i>*Récupération défensive avec mains au-dessus de la tête</i>
	<i>*Plongeon</i>
	<i>*Roulade ou glissade</i>
	<i>*Crêpe</i>

**Pas une exigence d'évaluation pour les Entraîneur(e)s de Développement*

Analyse de la performance – Détection et correction des erreurs

Tableau 3 – Techniques et tactiques de base du Volleyball de plage

Phase de jeu	Techniques de base (Volleyball de plage)
Faire un service	Service flottant pieds au sol
	Service sauté flottant
	Service sauté smashé en puissance
Recevoir un service	Passe en manchette
Faire une passe au-dessus de la tête (volley)	Passe sur ballon facile
Faire une passe	Sortie de réception + jeu de jambes
	Effectuer une passe à partir d'une passe à 4-5 m du filet
	Annoncer le tir
Attaquer	Ligne (au-dessus)
	Diagonale
Blocage	Ligne de contre
	Contre sur la diagonale
	Contre du ballon
	Retrait du filet sur la ligne
	Récupération avec roulade courte derrière le contreur
Se défendre	Ballon envoyé en force
	Récupération défensive mains jointes au-dessus de la tête

5.4 – Analyse de la performance – Détection et correction des erreurs – Techniques et tactiques de niveau intermédiaire (Volleyball de plage ou Volleyball intérieur)

Option d'évaluation : L'évaluation en ligne n'est pas corrigée par une personne.

Tâche d'évaluation : Les entraîneur(e)s doivent réussir les analyses de performance en ligne élaborées par Volleyball Canada se rapportant aux *techniques et tactiques de niveau intermédiaire*. Cette exigence est propre à la discipline, de sorte que les entraîneur(e)s n'ont qu'à réussir l'évaluation qui s'applique à la discipline dans laquelle ils ou elles veulent être certifié(e)s (Volley de plage ou intérieur).

Veuillez consulter la page suivante pour obtenir la liste des *techniques et tactiques de niveau intermédiaire* avec lesquelles les entraîneur(e)s doivent se familiariser pour cette évaluation.

Pour s'inscrire à cette évaluation en ligne, les entraîneur(e)s doivent suivre la même procédure que celle décrite précédemment au point 5.3 mais choisir le contexte *Performance*, puis sélectionner l'option d'évaluation Détection et correction des erreurs (techniques intermédiaires).

Les modalités de cette évaluation en ligne sont les mêmes que celles décrites au point 5.3, à l'exception du fait que les entraîneur(e)s doivent analyser quatre (4) vidéos traitant des techniques de niveau intermédiaire dans la discipline de leur choix (Volleyball de plage ou intérieur).

Tableau 4 – Techniques et tactiques de niveau intermédiaire du Volleyball intérieur

Phase de jeu	Techniques de niveau intermédiaire (Volleyball intérieur)
Faire un service	Service smashé – Contrôle
Recevoir un service	Passe au-dessus de la tête
Faire une passe	41
	61
	31
	Appel à un pied derrière le passeur (Basket 61)
	Appel à un pied derrière le passeur (à l'antenne – Basket 71)
	Passe rapide à gauche (noir)
	Passe rapide à droite (rouge)
	Passe rapide B (attaque)
Passe rapide C	
Attaque (au centre)	41
	61
	31
	Appel à un pied derrière le passeur (Basket 61)
	Appel à un pied derrière le passeur (à l'antenne – Basket 71)
Attaque (à l'extérieur)	Passe rapide à gauche (noir)
	Passe rapide à droite (rouge)
	Déviation du ballon sur les mains du contreur
	Roulade vers les points ciblés
	Attaque gérée pour reconstruction d'attaque
	Attaque de la ligne arrière (passe rapide B et C)
Contre et jeu en défense	Déplacements pour un contre à 2 joueurs et déplacements de défense correspondants pour un système de contre rapproché et de contre éloigné avec lecture
	<i>*Déplacements pour un contre à 3 joueurs et déplacements de défense correspondants dans un système de contre éloigné</i>
	<i>*Déplacements pour un contre à 3 joueurs et déplacements de défense correspondants dans un système de contre rapproché avec lecture</i>
Défense	Poursuite et récupération du ballon
	Récupération défensive avec mains au-dessus de la tête
	Plongeon
	Roulade ou glissade
	Crêpe

**Pas une exigence d'évaluation*

Tableau 5 – Techniques et tactiques de niveau intermédiaire du Volleyball de plage

Habilités	Descripteurs des habiletés
Faire un service	Service sauté flottant
	Service sauté smashé en puissance
	Service smashé avec effet – Contrôle
Recevoir un service	Passe en manchette
Faire une passe au-dessus de la tête (volley)	Passe sur ballon facile
Faire une passe	Passe d'attaque en manchette après une défensive d'attaque en puissance (contrôle de la rotation du ballon)
	Couverture après l'annonce du tir
	Passe d'urgence avec les avant-bras
	Passe avec plongeon
Attaquer	Attaque de transition (après la récupération, se mettre en position en frottant les mains pour enlever le sable)
	Placement avec les phalanges (courtes distances)
	Entre-deux (mains sur le ballon, poussée en deuxième et droit devant)
	Placement brossé dissimulé sur la ligne ou la diagonale
	Placement court sur la courte diagonale – point de contact haut
Blocage	Retrait du filet sur la diagonale
	Entre-deux, placement avec les phalanges ou passe smashée au-dessus du filet (aller chercher en premier)
	Passer un ballon bloqué (contact consécutif)
Se défendre	Passe directe après un contre
	Défense haute avec les phalanges après un retrait, de style « pokey »
	Plongeon ou glissement pour aller chercher le ballon
	Récupération vers l'arrière en montant au filet

Notes importantes :

Une fois l'exigence d'évaluation **Détection et correction des erreurs** satisfaite, les étapes restantes du processus d'évaluation propre au Volleyball impliquent deux personnes, un évaluateur ou une évaluatrice de la Planification de la performance et un évaluateur ou une évaluatrice de Volleyball Canada.

Les évaluateurs ou les évaluatrices sont désigné(e)s par Volleyball Canada. Cette étape s'amorce lorsque vous cliquez sur le lien **Inscription** à côté de l'exigence **Portfolio** et de l'exigence **Portfolio, Observation et Critique**.

Une fois identifié(e), l'évaluateur ou l'évaluatrice de la Planification de la performance communiquera avec vous pour commencer le volet Planification de la performance. Une fois terminé, le même processus aura lieu avec un évaluateur ou une évaluatrice de Volleyball Canada qui clarifiera comment seront gérées les autres exigences. À partir de ce moment, les évaluateurs ou les évaluatrices vous guideront tout au long du processus et mettront à jour votre statut.

5.5– Planification de la performance

Option d'évaluation : Compléter et soumettre un fichier EXCEL à un évaluateur ou une évaluatrice de la Planification de la performance.

Note : Le modèle EXCEL vous est automatiquement envoyé par courriel en cliquant sur le lien approprié dans la section « Statut » du site Web du centre d'entraînement VC, vous pouvez aussi le télécharger : [Intérieur](#) ou [Plage](#).

Tâches d'évaluation : Pour satisfaire cette exigence, les entraîneur(e)s doivent faire deux (2) choses :

Étape 1 – Vous devez en premier lieu vous référer à la réflexion critique que vous avez menée lors du module multisport *Planification de la performance*, puis développer un plan de formation annuel pour un ou une athlète de votre équipe.

Étape 2 – Pour chacune des phases de la saison (PPG, PPS, PC) vous devez développer un micro-cycle. De plus, le micro-cycle de la phase de compétition doit être identifié comme un micro-cycle de ralentissement et vitesse de pointe pour la compétition clé de la saison.

Identifier les mesures appropriées pour promouvoir le développement des athlètes

Tâches d'évaluation : Pour satisfaire cette exigence, vous devez faire trois (3) choses :

Étape 1 – Comparez d'abord les caractéristiques de votre propre programme au modèle de DLTA de Volleyball Canada. Soyez particulièrement attentif(ve) aux occasions d'entraînement et de compétition.

Étape 2 – Vous devez ensuite identifier deux (2) aspects importants qui ont un impact sur votre programme et qui peuvent nuire au développement du joueur.

Étape 3 – En dernier lieu, vous devez décrire des initiatives concrètes ou des mesures qui pourraient être mises en place pour résoudre les problèmes identifiés à l'étape 2 ci-dessus afin d'améliorer le développement du joueur. Ces initiatives doivent également pouvoir être mises en place selon les spécificités de votre contexte d'entraîneur(e) et du cadre du plan d'entraînement annuel que vous avez élaboré.

Note : Vous pouvez répondre aux questions ci-dessus dans le modèle du PEA.

5.6 – Éléments relatifs à la planification des performances

Option d'évaluation : Compléter et soumettre les autres onglets du même fichier EXCEL à l'évaluateur ou à l'évaluatrice de la Planification de la performance. Un examen de la soumission se fera par téléphone ou Skype avec votre évaluateur ou évaluatrice de la Planification de la performance.

Note : Le modèle EXCEL vous sera automatiquement envoyé par courriel en cliquant sur le lien approprié dans la section « Statut » du site Web du centre d'entraînement VC, vous pouvez aussi le télécharger ici : [Intérieur](#) ou [Plage](#)

Tâches d'évaluation : Pour satisfaire cette exigence, les entraîneur(e)s doivent fournir le matériel suivant :

Étape 1 – Pour la PPG, la PPS et la CP, élaborer trois (3) plans d'entraînement; Pour la phase de préparation générale, il faut élaborer : un (1) plan d'entraînement physique; un (1) plan d'entraînement de l'endurance; un (1) plan d'entraînement de la vitesse; un (1) plan d'entraînement de la souplesse; et un (1) outil de la gestion de la fatigue (semaine 1) pour un total de 8 soumissions.

5.7 – Liste des tâches pour la Gestion d'un programme sportif

Option d'évaluation : Soumission de fichiers PDF ou WORD à un évaluateur ou à une évaluatrice de Volleyball Canada.

Note : La liste de tâches vous sera automatiquement envoyée par courriel en cliquant sur le lien approprié dans la section « Statut » du site Web du centre d'entraînement VC, vous pouvez aussi la télécharger [ICI](#). **À ce stade, un évaluateur ou une évaluatrice de Volleyball Canada sera affecté(e) et vous appuiera dans toutes les étapes restantes du processus.**

Tâches d'évaluation : Pour satisfaire à cette exigence, les entraîneur(e)s doivent préparer un rapport qui :

- (1) Détaille les composantes administratives et logistiques de votre programme :
 - Présenter un outil de communication qui énonce la philosophie et les objectifs du programme

- ❑ Fournir un calendrier des engagements de compétition et d'entraînement aux athlètes, aux parents et aux autres intervenants clés
- ❑ Identifier les attentes en matière de comportement et d'engagement et identifier les conséquences appropriées
- ❑ Faciliter la logistique pour les compétitions à l'extérieur (par exemple les arrangements relatifs aux déplacements, la nourriture, les accompagnateurs, etc.)
- ❑ Travailler avec les bénévoles et/ou les administrateurs du programme à la préparation des budgets et autres activités de logistique financière
- ❑ Donner un exemple de vos critères de sélection et indiquer pourquoi ils sont justes et équitables.

5.8 – Soutien aux athlètes lors de l'entraînement

Option d'évaluation : Les entraîneur(e)s seront évalué(e)s en personne lors de la prestation d'une phase de préparation générale et d'une phase de préparation spécifique lors de deux occasions distinctes.

Idéalement, ces séances ont lieu lors des périodes ou des phases appropriées durant votre saison. Cependant, certaines exceptions peuvent être faites pour modifier votre pratique en fonction des besoins de l'évaluation.

Notes importantes :

- Cette exigence est corrigée par un évaluateur ou une évaluatrice de Volleyball Canada.
- Il faut avoir satisfait les exigences 1 à 9 avant de pouvoir passer à celle-ci.
- Bien que ce ne soit pas l'option préférée, vous pouvez utiliser l'option « vidéo ». Les vidéos soumises doivent respecter les lignes directrices élaborées par Volleyball Canada quant aux modalités ainsi qu'à la qualité d'image et de son pour être admissibles. [Cliquer ici](#) pour accéder aux lignes directrices.
- Les athlètes impliqués lors de cette exigence d'évaluation doivent appartenir à une classe d'âge et avoir un niveau d'expérience adéquats (S'entraîner à la compétition).

Tâches d'évaluation : Dans le cadre de l'exigence de certification n° 10, vous devez effectuer les tâches décrites dans le tableau de la page suivante.

Lorsque vous effectuez ces tâches, vous devez :

- Vous assurer que l'environnement d'entraînement soit sécuritaire.

- Présenter des activités dont la structure et le niveau d'organisation sont adéquats.
- Démontrer que vous êtes capable d'appliquer le processus d'enseignement du PNCE.
- Démontrer que vous êtes capable d'appliquer la méthodologie de Volleyball Canada pour ce qui est du développement intégré de la lecture du jeu, de la prise de décisions et de l'exécution technique des habiletés et des tactiques choisies lorsque vous travaillez avec un groupe d'athlètes.
- Démontrer que vous pouvez faire des interventions qui favorisent les apprentissages.

Tableau 6 – Tâches que les entraîneur(e)s sont invités à réaliser dans le cadre de l'exigence *Soutien aux athlètes lors de l'entraînement*. **Les deux tâches énumérées ci-dessous doivent être remplies par l'entraîneur(e)**. L'entraîneur(e) et l'évaluateur ou l'évaluatrice doivent discuter des tâches ainsi que des techniques et des tactiques les plus appropriées selon le calendrier de la saison et le statut des joueurs.

Évaluation Tâches	Modalités	Durée
1 – Présenter une séance d'entraînement utilisant la lecture du jeu, la prise de décisions et le développement des habiletés à l'aide des méthodes appropriées dans le cadre de la PPG	<p>Lors de votre présentation des activités d'une séance d'entraînement, vous devez :</p> <ul style="list-style-type: none"> expliquer l'importance et le but de l'exercice au joueur expliquer et démontrer l'habileté correspondant aux lignes directrices du processus d'enseignement du PNCE mettre correctement en pratique les principes et les lignes directrices de la méthode 1, 2, 3 de Volleyball Canada ou du jeu simulé laisser le ou les joueurs s'exercer pendant un certain temps offrir une première série de rétroactions au joueur laisser le ou les joueurs s'exercer à nouveau offrir une rétroaction supplémentaire au(x) joueur(s) 	120 minutes
2 – Présenter une séance d'entraînement favorisant la lecture du jeu, la prise de décisions et le développement des habiletés à l'aide d'un jeu simulé dans le cadre de la PPS	<p>Lors de votre présentation des activités d'une séance d'entraînement, vous devez :</p> <ul style="list-style-type: none"> expliquer l'importance et le but de l'exercice au joueur expliquer et démontrer l'habileté correspondant aux lignes directrices du processus d'enseignement du PNCE mettre correctement en pratique les principes et les lignes directrices de la méthode 1, 2, 3 de Volleyball Canada ou du jeu simulé laisser le ou les joueurs s'exercer pendant un certain temps offrir une première série de rétroactions au joueur laisser le ou les joueurs s'exercer à nouveau offrir une rétroaction supplémentaire au(x) joueur(s) 	120 minutes

Note : L'une des tâches d'évaluation ci-dessus peut également impliquer la mise en place d'une « variante » ou d'une « option de surcharge » liée à l'activité.

5.9 – Soutien relatif à la compétition

Option d'évaluation : Les entraîneur(e)s développent une analyse des forces et faiblesses d'un adversaire et élaborent un plan de match comprenant des stratégies offensives et défensives. Les entraîneur(e)s soumettent le plan de match à l'évaluateur ou à l'évaluatrice de Volleyball Canada avant le match prévu. L'évaluateur ou l'évaluatrice de Volleyball Canada passe ensuite en revue la soumission du plan de match, assiste au match et effectue un compte rendu de 45 à 60 minutes après le match.

Note : Le modèle PDF vous sera automatiquement envoyé par courriel en cliquant sur le lien approprié dans la section « Statut » du site Web du centre d'entraînement VC, vous pouvez aussi le télécharger ici : [Intérieur](#) ou [Plage](#)

6 – Normes de certification : Critères et preuves

Les normes de certification sont établies à partir de **résultats attendus**, de **critères** et de **preuves** :

- **Les résultats attendus** décrivent ce que les entraîneur(e)s doivent être capables de faire.
- **Les critères** décrivent *quels aspects d'un résultat attendu seront évalués*. Les critères sont propres au Volleyball et il peut y avoir plusieurs critères associés à un résultat attendu.
- **Les preuves** décrivent *ce que l'évaluateur ou l'évaluatrice doit observer* afin de valider la réalisation d'un critère donné.

Vous pouvez consulter les critères et les preuves à chaque résultat attendu – *autrement dit, la norme de compétence requise pour la certification* – en cliquant [ici](#).

Les outils et les formulaires qu'utilisera l'évaluateur ou l'évaluatrice tout au long du processus reflètent les normes associées à chaque résultat attendu du programme. Cliquez [ici](#) pour consulter les outils d'évaluation utilisés.

Pour obtenir les crédits de certification dans des résultats de programme, un(e) entraîneur(e) doit être jugé(e) compétent(e) dans **TOUS les critères associés.**

Pour satisfaire aux normes de compétence associées à un critère donné, un(e) entraîneur(e) doit atteindre la « norme PNCE pour la certification de base », ou mieux.

7 – Critiques et plan d'action

7.1 – Critiques

Après avoir complété l'exigence Soutien aux athlètes lors de l'entraînement ou Soutien relatif à la compétition (après chacune des deux séances et après un match), vous aurez un entretien avec l'évaluateur ou l'évaluatrice de Volleyball Canada. Il peut avoir lieu en personne ou par téléphone. Le but du compte rendu est quadruple :

- 1- Vous permettre de réfléchir et de parler sur la façon dont les activités avec les athlètes se sont déroulées.
- 2- Discuter de votre performance et donner à l'évaluateur ou l'évaluatrice la possibilité d'offrir des commentaires sur ce qu'il ou elle a observé, notamment les critères atteints et les faits observés.
- 3- Pour clarifier tout fait qui n'a pas été observé lors de la revue en personne ou par vidéo.
- 4- Donner à vous-même ainsi qu'à l'évaluateur ou à l'évaluatrice de Volleyball Canada la possibilité d'élaborer un plan d'action relatif à votre perfectionnement professionnel continu.

Le compte rendu devra durer 60 minutes, en comprenant le temps consacré à l'élaboration du plan d'action de votre perfectionnement professionnel continu.

Pour de plus amples informations relatives à la rétroaction, cliquez [ici](#).

7.2 – Plan d'action

L'étape finale de l'évaluation consiste en un entretien entre vous et l'évaluateur ou l'évaluatrice de Volleyball Canada et en l'élaboration d'un plan d'action pour votre perfectionnement professionnel continu.

L'élaboration d'un plan d'action devrait vous aider à établir des objectifs à court et à long terme ainsi que la séquence des activités pour atteindre ces objectifs.

Pour de plus amples informations relatives au plan d'action, cliquez [ici](#).

8 – Si une amélioration s'avérait nécessaire...

Dans le cas d'une évaluation infructueuse, l'évaluateur ou l'évaluatrice fournira des indications claires sur les domaines à améliorer et la procédure à suivre pour une nouvelle évaluation. Selon les domaines où les normes de certification n'ont pas été atteintes, il se peut que vous n'ayez à repasser que certaines parties de l'évaluation.

Veillez noter que des frais supplémentaires peuvent s'appliquer. En règle générale, ces frais reflèteront le temps que l'évaluateur ou l'évaluatrice devra consacrer aux segments d'évaluation où les normes de certification n'ont pas été atteintes.

Lors d'une évaluation infructueuse, les entraîneur(e)s ont la possibilité de resoumettre le travail requis au même évaluateur ou évaluatrice ou de demander la nomination d'un autre évaluateur ou d'une autre évaluatrice.

9 – Appels

Un(e) entraîneur(e) qui n'a pas satisfait aux normes d'évaluation a la possibilité de faire appel en suivant la procédure en vigueur au sein de sa Fédération provinciale ou territoriale de volleyball. L'entraîneur(e) doit déposer sa demande d'appel dans les trois (3) mois qui suivent la date de l'évaluation qui est contestée.

Le coût d'un appel est de 100 \$, payables à la Fédération provinciale ou territoriale de volleyball.

Pour de plus amples informations relatives aux procédures d'appel, cliquez [ici](#).